En route vers la nouvelle commune de Noble-Contrée

Miège, Venthône et Veyras pourraient bientôt fusionner sous le nom de Noble-Contrée. Les citoyens des trois communes se prononceront sur ce projet le 10 juin prochain, ont annoncé mercredi les présidents des Exécutifs concernés. En cas de oui, la nouvelle commune de 4.500 habitants verra officiellement le jour en 2021. La fusion permettra d'améliorer les services à la population, avec des économies d'échelle et un engagement facilité des moyens financiers. En attendant le vote, une série de rencontres citoyennes sont prévues pour informer la population.



«Pourquoi fusionner des communes qui se portent bien ? La fusion, c'est l'achèvement du processus de collaboration mis en place depuis des années. Elle permettra d'améliorer grandement le service à la population», a déclaré le président de Miège Jean-Claude Vocat devant la presse à Veyras. Les trois communes collaborent déjà dans de nombreux domaines comme les écoles, l'approvisionnement en eau, les pompiers ou les sociétés de jeunes. Le mariage entraîne des modifications. L'administration sera centralisée, il y aura une UAPE dans un village et la masse critique pour créer une nurserie. Une maison de la sécurité est aussi envisagée.

Les trois présidents sont unanimes à relever les avantages d'une fusion : une administration plus professionnelle, des économies d'échelle, des volumes d'investissements plus élevés et sans doublons... Elle renforcera aussi le poids politique de la région, entre les grands voisins que sont Sierre et Crans-Montana, avec lesquels des collaborations subsisteront. «Nous aurons une commune à taille humaine avec une identité de mi-côteau», relève Grégoire Clavien, président de Venthône. Pour Stéphane Ganzer, président de Veyras, c'est aussi un important aspect à relever. «Les villages ne disparaissent pas. L'identité villageoise subsiste». Les bourgeoisies resteront indépendantes.

Baisse fiscale

La fusion devrait bénéficier d'une aide cantonale de 3,2 millions de francs. Chapitre fiscal, c'est le barème le plus favorable, celui de la commune de Venthône à 1.1, qui sera adopté. Cela entraînera un manque à gagner fiscal d'un peu moins d'un million de francs. Il sera partiellement compensé par une hausse des taxes, notamment sur l'eau et les égouts. La marge d'auto-financement s'élèvera à environ 3,5 millions de francs. «On ne baisse pas les impôts pour faire passer

la fusion, mais parce qu'on a déjà beaucoup investi ces dernières années», a souligné Stéphane Ganzer.

La dette de la commune fusionnée devrait être inférieure à 8 millions de francs. Cela représente moins de 1.300 francs par habitant, un montant très raisonnable selon le président de Veyras.

Il y aura aussi des changements au niveau politique. Le conseil communal de Noble-Contrée compterait 7 membres contre 15 au total dans les 3 communes aujourd'hui. Le système d'assemblée primaire serait maintenu.

Place désormais aux rencontres citoyennes. La première aura lieu le 25 janvier prochain à Miège. Suivront des échanges à Venthône le 21 février et à Veyras le 28 mars.

Jean-Jacques Michelet



De gauche à droite, Stéphane Ganzer, président de Veyras, Grégoire Clavien, président de Venthône, et Jean-Claude Vocat, président de Miège, et Samuel Favre, président du comité de pilotage